

Loi climat et poids lourds : réaction de Jean-Marc Rivéra



« On nous parle d'aides au financement, mais pour des véhicules qui sont aujourd'hui inexistantes... On se moque un peu de nous », souligne Jean-Marc Rivéra, délégué général de l'OTRE au Sud Ouest.

La majorité défend très prudemment les mesures visant les poids lourds dans le projet de loi Climat et Résilience, qui soulève déjà la colère des transporteurs routiers.

Deux dispositions cristallisent les tensions : la mise en place hypothétique d'une écotaxe dans les régions volontaires comme l'Alsace, et une trajectoire progressive de suppression d'un avantage fiscal sur le gazole routier à l'horizon 2030.

Le mot « écotaxe » est d'ailleurs banni du vocabulaire des « marcheurs », qui lui préfèrent celui de « contribution spécifique » dans les régions volontaires, et soulignent les étapes encore nombreuses avant sa mise en place éventuelle sur des tronçons routiers délégués aux régions....

Pour offrir des alternatives, le ministre délégué aux Transports Jean-Baptiste Djebbari promet « d'accélérer les aides » pour le renouvellement de la flotte en électrique et hydrogène, 50 000 euros pour les camions et 30 000 euros pour les bus et les cars. Encore faut-il des modèles disponibles, notamment pour les gros tonnages. « On nous parle d'aides au financement, mais pour des véhicules qui sont aujourd'hui inexistantes... On se moque un peu de nous », grince Jean-Marc Rivera (OTRE)... [Lire l'article en intégralité](#)